

## Politique de sécurité

En tant qu'Accountable Manager de Brussels Airport Company, une de mes missions consiste à veiller à la sécurité des opérations aériennes à Brussels Airport. Malgré le fait que j'en porte l'entière responsabilité, la sécurité reste une affaire de chaque membre du personnel.

La politique de sécurité de Brussels Airport est mise en œuvre par TOUS les collaborateurs, utilisateurs et contractants de l'aéroport.

Il est de la responsabilité de chaque manager de porter la politique de sécurité à l'attention des membres de son personnel. Les managers et les membres du personnel sont responsables de leurs actes et de l'application et de l'observation des prescriptions de sécurité en vigueur, en prenant en compte le comportement acceptable ou non-acceptable. Brussels Airport s'efforce de créer un climat de confiance dans lequel les employés sont encouragés à communiquer des informations relatives à la sécurité. Toutefois, la distinction entre les comportements acceptables et inacceptables de la part des employés est très claire. Lorsque ceux-ci font des erreurs de bonne foi, aucune punition ne leur sera infligée. En revanche, toute infraction commise délibérément sera sanctionnée.

Tous les managers de Brussels Airport vérifieront si la politique de sécurité est respectée par les membres de leur personnel. Des mesures appropriées seront prises si le niveau de sécurité ne peut être garanti par les membres du personnel et avec eux.

Brussels Airport Company s'engage à:

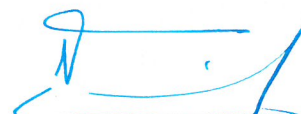
- s'efforcer de garantir la sécurité de toutes les opérations aériennes, des membres du personnel, des clients et des contractants
- accorder la priorité la plus élevée à la sécurité aérienne à notre aéroport
- en tenant compte de nos besoins opérationnels et des coûts/bénéfices, être constamment ouvert aux initiatives visant à promouvoir la sécurité aérienne
- respecter toute la législation en matière de sécurité airside, de manière à être un exemple pour la communauté aéroportuaire
- mettre les moyens nécessaires à disposition et les entretenir afin de réduire les risques d'accidents
- maintenir un Safety Management System intégré, continuellement mis à jour sur base de la législation en vigueur et des normes de sécurité attendues.
- maintenir un système de rapportage sur base volontaire pour tous les collaborateurs de l'aéroport. En outre, Brussels Airport Company dispose d'un système de rapportage obligatoire vis-à-vis du Competent Authority, comme stipulé dans Regulation (EU) No 376/2014. Chaque rapport sera examiné dans le but de maintenir une amélioration continue du niveau sûreté et sécurité.

Grâce à un management proactif et réactif, les dangers et les risques sont identifiés, analysés et traités afin de les rendre les plus acceptables possibles.

Dans les objectifs de sécurité que nous nous sommes fixés, nous exprimons l'obtention du niveau de sécurité le plus optimal, mesuré et évalué à l'aide d'indicateurs liés aussi bien à la sécurité qu'aux opérations aéronautiques.

Des parties externes sont amplement associées et font l'objet de vérification quant à leur conformité à la législation en vigueur et aux bonnes pratiques de l'industrie. Brussels Airport Company garantit cela en effectuant des audits de sécurité en collaboration avec les partenaires. Un élément important concerne la formation continue et contrôlée du personnel en situation critique sur le plan de la sécurité.

Ensemble, nous visons la sécurité la plus optimale pour notre entreprise, nos clients et nos partenaires. Brussels Airport entend être reconnu comme un environnement sûr pour tous, et le rester.



Arnaud Feist  
CEO – Accountable Manager